

Les principes proclamés dans les accords que la Conférence a précédemment conclus ont fourni les perspectives et les critères qui ont contribué à inspirer les courageux démocrates de l'Europe de l'Est. Le rôle de la CSCE doit maintenant être élargi afin qu'elle soit l'artisan de la nouvelle Europe. En tant que complément de l'OTAN, la CSCE peut devenir un véritable instrument de coopération pour la sécurité, un instrument qui, à la fois, dissuade et rassure. De plus, la nature de la sécurité de l'Europe débordant les équilibres militaires pour englober la stabilité politique et la prospérité économique, la CSCE a un rôle central à jouer dans les domaines du respect des droits de la personne, de la coopération économique et de l'action écologique.

Jusqu'à maintenant, la CSCE a fonctionné sur une base intermittente. Le cadre institutionnel dont elle a besoin aujourd'hui pour instaurer une coopération efficace et suivie et faire régner la confiance lui fait défaut. Avant de devenir, par excellence, le centre de discussions globales dans les sphères politique, économique, humaine et en matière de sécurité, elle doit acquérir les outils indispensables à l'exécution de telles tâches.

Estimant que, pour être pleinement utile, la CSCE doit être l'objet d'une orientation politique constante donnée au plus haut niveau, et ce d'une manière régulière et suivie, le Canada propose qu'elle tienne une réunion au niveau des ministres des Affaires étrangères, et, tous les deux ans, au niveau des chefs de gouvernement. Elle pourrait ainsi servir de point de départ à un Conseil pour la coopération européenne, c'est-à-dire une tribune où s'établirait un dialogue permanent sur les questions paneuropéennes.

La CSCE devrait, en outre, mettre en place une tribune qui refléterait le caractère de plus en plus démocratique de sa composition. En conséquence, le Canada propose également la création d'une Assemblée de la CSCE où les délégations parlementaires des États membres se réuniraient régulièrement afin d'examiner des questions d'intérêt commun.

En matière de sécurité, la CSCE aura un rôle à jouer en lançant une nouvelle série de pourparlers sur la réduction des forces conventionnelles. Devraient participer à ces pourparlers la totalité de ses membres, au nombre de 35, plutôt que les seuls membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie.

La CSCE devrait, en outre, accroître son rôle dans les domaines de la vérification et de la confiance : à cette fin, j'entrevois, par exemple, la création d'un organisme de vérification de la CSCE qui aurait pour tâche de faciliter et de